

ATHIES

en commun

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DU COLLECTIF GÉNÉRATIONS ATHIES ET DE SES ÉLUS | N°4 – Octobre 2024

CE N'EST PAS NOUS QUI LE DISONS !

Délibération du 20 avril 2018 (extraits)

« Considérant que le village d'Athies s'agrandit régulièrement chaque année en nombre d'habitants. Sa proximité avec la ville d'Arras, lui permet d'accueillir des familles avec enfants. Les services publics communaux sont sans cesse sollicités et nous manquons de salles et de lieux pour accueillir nos associations et les activités de l'école communale... ».

Étude de la CUA portant sur la période 2019-2025

La fiche communale relative à la commune rurale d'Athies précise à la rubrique "enjeux" : « être vigilant par rapport au développement quantitatif de l'offre de logements en adéquation avec la capacité d'accueil des équipements de la commune, notamment de l'école ».

ON VOUS DIT TOUT

INTERVIEW

UN PROJET D'ÉCOLE MAL PENSÉ ET TOUJOURS AUSSI FLOU

Le point avec Gaëtan Ameele, animateur du collectif Générations Athies.

VOUS AVEZ ALERTÉ LES HABITANTS D'ATHIES EN FÉVRIER SUR UN PROJET D'ÉCOLE MENÉ, SELON VOUS, EN CATIMINI PAR LA MUNICIPALITÉ. QU'EN EST-IL DIX MOIS PLUS TARD ?

GAËTAN AMEELE : Ça continue d'être le flou le plus complet sur le coût du chantier, son financement, les emprunts, le calendrier de réalisation... La réunion publique que nous avons proposée a été rejetée. Madame le maire n'a pas non plus daigné donner suite à notre lettre du 14 mars dans laquelle nous lui demandions officiellement un rendez-vous. Elle s'est contentée d'une lettre ouverte aux Athésiens dans laquelle elle dit tout et son contraire. Bref, elle préfère prendre la fuite, plutôt que de venir présenter publiquement son projet d'école et répondre aux questions des habitants, ainsi qu'à leurs inquiétudes. Curieuse conception de la démocratie !

IL Y A TOUT DE MÊME EU UNE RÉUNION EN JUILLET AVEC LES RIVERAINS DES RUES DE LA CHAPELLE ET PIERRE LÉTIENNE...

Cette réunion, à laquelle je n'ai bien sûr pas été invité, a été provoquée par la grogne exprimée dans une pétition signée par plus de 250 Athésiens. Pétition qui alertait sur les problèmes de circulation et de stationnement que l'actuel projet municipal risque de générer dans ces rues. La Communauté urbaine d'Arras a depuis imposé un changement de sens de circulation rue de la Chapelle et la matérialisation d'un dépose-minute. C'est très bien mais ça n'est qu'une solution temporaire. Il s'agit maintenant de sortir de la vision à court terme et de vraiment anticiper l'avenir.



ÇA VEUT DIRE QUOI POUR VOUS "VRAIMENT ANTICIPER L'AVENIR" ?

Couper un ruban d'inauguration juste avant les élections de 2026 semble être la seule préoccupation de la municipalité. Je le redis avec gravité : la restructuration de l'école actuelle, telle qu'elle a été pensée, ne prend pas du tout en compte l'arrivée de nombreuses familles dans les résidences en cours de construction. La municipalité serait bien inspirée de relire l'une de ses délibérations de 2018 ainsi que l'étude de la CUA qui identifient clairement les enjeux liés à l'arrivée d'une nouvelle population (lire ci-contre). Les Athésiens en ont assez de cet entêtement et de ce manque de transparence. Ils attendent une vraie consultation sur un sujet aussi important que l'école. C'est le bien-être de nos enfants qui est en jeu.

Propos recueillis
par Jeanne Lamourgue

Nous avons voté **POUR**

JOB D'ÉTÉ

Le recrutement du personnel saisonnier afin de permettre aux jeunes de 16 à 18 ans de découvrir le monde professionnel pendant 10 jours lors des vacances d'été.

CLUBS SPORTIFS

L'aide à la souscription de licences dans des

clubs sportifs (tout en regrettant que cet avantage pour nos jeunes ne soit pas élargi aux activités culturelles).

FRELONS ASIATIQUES

La reconduction de la participation financière à la destruction des nids (même si l'aide municipale pourrait être plus conséquente).

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables (selon la loi APER de mars 2023) afin de maîtriser le développement de ces énergies vertes sur notre territoire.

Nous avons voté **CONTRE** ou nous nous sommes abstenus

PV DES CONSEILS MUNICIPAUX

La confiance est rompue depuis que nous avons constaté que dans certaines délibérations envoyées en préfecture, nos votes avaient été modifiés.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nous sommes très attachés aux associations de notre commune. Nous veillons donc à ne surtout pas les fragiliser. Certaines subventions sont hautement surveillées par Anticor et la justice. N'ayant pas obtenu les informations nécessaires (juridiquement parlant) afin d'engager notre responsabilité, nous n'avons pas pris part aux votes.

LES BUDGETS COMMUNAUX

Comme nous l'avons régulièrement démontré sur notre page Facebook, on ne peut pas adopter des documents financiers qui comportent de nombreuses erreurs de calcul (ex : une TVA à 50% ; oubli de la taxe d'habitation, un tableau de la dépense en investissement indiquant que 0€ + 1 616 301,43€ + 0 € = 2 021 837,54€ ;). Compte tenu de ces erreurs et des affaires judiciaires en cours, nous avons demandé l'intervention d'un cabinet d'audit impartial. Ce qui nous a bien sûr été refusé.

Nous avons proposé, M^{Me} la maire a dit **NON** ou n'entend pas !

SÉCURITÉ DES PIÉTONS



Comme chaque année, nous demandons que soient refaits les passages piétons avant la rentrée scolaire (demande jamais entendue depuis 2020).

DÉMOCRATIE LOCALE

La municipalité ne veut pas entendre parler de réunions publiques comme cela se fait dans la plupart des communes environnantes. De quoi a-t-elle peur ?

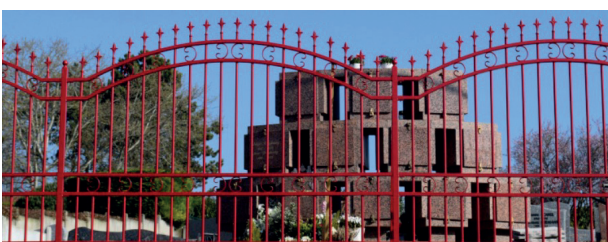
AIDE À LA FORMATION BAFA / BAFD*

Afin que le restant à charge soit nul pour les jeunes bénéficiant de ces formations, dès lors qu'ils s'engagent à travailler un temps dans nos accueils de Loisirs.

* BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

TARIFS DE GARDERIE

Actuellement le tarif est de 1,60 € la journée avec application systématique d'un montant forfaitaire de 16 € à partir de 5 jours. Nous avons proposé que ce forfait soit appliqué à partir de 10 jours afin de ne pas léser les familles inscrivant leur enfant entre 6 et 9 jours (la journée leur revenant à 3,20 € avec ce mode de calcul). Refus catégorique de la majorité municipale !



Nous avons obtenu

SÉCURISATION DU CIMETIÈRE

Même si nous l'aurions fait autrement, réjouissons-nous de l'aménagement réalisé au cimetière que nous réclamions depuis trois ans. Reste maintenant à entendre la revendication des visiteurs qui espèrent l'installation d'un deuxième point d'eau.